

# La Marseillaise

KHELIFI Prudence  
GERMAIN Camille  
HERNANDEZ Chloe  
LAFORET Camille

# D'où vient-elle ?

Composé par Rouget de Lisle dans la nuit du 25 au 26 avril 1792.

À l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté. La Marseillaise s'est imposée progressivement comme un hymne national.

# Que signifie t-elle quand et par qui a t-elle été choisie comme symbole ?

La Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle.

La IIIème République (1879) en fait un hymne national et, en 1887, une "version officielle" est adoptée par le ministère de la guerre

En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Education nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour "célébrer notre libération et nos martyrs".

La marseillaise est chantée à chaque événement officiel car celle ci représente la révolution française ainsi que les valeurs qu'elle défend selon le décret du 14 juillet 1795

Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Reprise par de nombreux éditeurs parisiens.

La commission de 1887, composée de musiciens professionnels, a déterminé une version officielle.

# Suscite t-elle un débat ?

Avec leurs connotations guerrières et parfois mal comprises, les vers de Rouget de Lisle ne font plus forcément l'unanimité.

En France, les débats autour de l'hymne national ne sont pas nouveaux. « Changeons en message d'amour les paroles de haine de la Marseillaise », exhortait ainsi l'abbé Pierre en 1992, rejoint par diverses personnalités dont Charles Aznavour ou Danielle Mitterrand.

# Sources

<https://www.elysee.fr/la-presidence/la-marseillaise-de-rouget-de-lisle>

<http://www.leparisien.fr/societe/grand-debat-et-si-on-changeait-les-paroles-de-la-marseillaise-08-03-2019-8027340.php>

<https://www.lefigaro.fr/histoire/2017/04/24/26001-20170424ARTFIG00280--la-marseillaise-un-chant-de-guerre-devenu-hymne-national.php>

<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/dossier-historique-la-marseillaise/decret-du-26-messidor-an-iii-14-juillet-1795>